

Prêt Immobilier en contentieux

Par **Nilufer**, le **15/09/2015** à **18:18**

Bonjour, Mon mari a créer une entreprise individuelle nom propre en 2009 , 2011 nous avons acheter notre maison avec prêt immobilier , lors de la vente nous avons fait un acte d'insaisissabilité. 2012 il a eu une liquidation judiciaire , nous avons reçu un courrier en nous demandant la totalité du prêt ,tous les patrimoine confondu . Après avoir fait d'autre banque un dossier chez le contantieux sa passe pas et depuis 3ans c'est pareil , protocole d'accord + contentieux qui demande la somme due malgré nos paiement tous les mois , pouvez- vous me renseigner s'il vous plaît je ne sais pas quoi faire merci d'avance